

Description

La ou le pilote d'hélicoptère utilisent leurs véhicules pour transporter des personnes et des marchandises, ou pour remplir des missions particulières: sauvetage, photographie aérienne, instruction, épandage agricole, etc. Responsables de l'organisation complète du vol, les pilotes d'hélicoptère doivent constamment respecter les normes européennes de sécurité et tenir compte des paramètres: vent, câbles, potentiel de l'appareil, etc.

Leurs principales activités consistent à:

Avant le vol

- préparer le vol à l'aide des cartes aéronautiques et des bulletins météo, se renseigner sur la région à survoler et le point de destination
- calculer la quantité de carburant nécessaire, en fonction du trajet et de la charge de l'hélicoptère
- vérifier minutieusement l'équipement, le matériel de secours et les documents nécessaires au vol
- contrôler l'état de l'appareil et les instruments de vol avant le décollage
- effectuer un contrôle liaison avec la tour de contrôle, l'informer de la destination et demander l'autorisation de décoller

Pendant le vol

- acheminer des passagers vers un aéroport, vers des pistes de ski en haute montagne, etc.
- secourir des blessés ou des personnes en difficulté dans une région inaccessible par d'autres voies
- transporter des marchandises (matériaux de construction, alimentation, etc.) et participer à des constructions de génie civil dans des zones difficiles
- épandre des produits fongicides sur de grandes surfaces de cultures
- effectuer du débardage de bois
- prendre en charge des photographes, des cameramen ou des chercheurs pour des prises de vue aériennes
- lutter contre des incendies

Après le vol

- remplir les rapports de vol pour permettre la facturation et l'entretien de l'appareil, ainsi que les changements des pièces après une certaine durée
- établir le relevé des éventuels obstacles de vol à transmettre à l'Office fédéral des transports

Environnement de travail

Les pilotes d'hélicoptère travaillent en équipe. Elles et ils collaborent avec des assistants de vol, des secouristes, des médecins et des contrôleurs de la circulation aérienne. Ces professionnels opèrent selon des trajets et des horaires planifiés, pour des compagnies de transports de personnes ou de marchandises. Par contre, en ce qui concerne les compagnies de sauvetage, les itinéraires sont totalement imprévus et les horaires irréguliers.

Remarque : le programme Sphair permet de tester ses aptitudes au métier de pilote, plus d'informations sur sphair.ch.

Formation

La formation de pilote d'hélicoptère s'acquiert par des cours dans une école spécialisée.

- formation intégrée, à plein temps, permettant un accès direct à la licence de pilote professionnel-le CPL-H ou ATPL-H/IR
- formation modulaire, à temps partiel, permettant une licence de pilote privé-e PPL-H, une licence de pilote professionnel-le CPL-H ou ATPL-H/IR

Lieux

- divers lieux en Suisse

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/ecoles et la liste des écoles autorisées par l'Office fédéral de l'aviation civile sur bazl.admin.ch.

Pilote privé-e (PPL-H)

Durée

- entre 9 mois et 2 ans pour la formation théorique et au minimum 45 heures de vol

Conditions d'admission

- 17 ans minimum lors de l'inscription à l'examen
- connaissances en anglais
- certificat médical d'aptitude, classe 1

Titre obtenu

- licence de pilote privé-e d'hélicoptère (PPL-H)

Pilote professionnel-le (CPL-H ou ATPL-H/IR)

Durée

- entre 9 mois et 1 an, formation intégrée, à plein temps: cours théoriques et au minimum 135 heures de vol (ATPL-H/IR au minimum 185 heures de vol)
- Pour les titulaires d'une licence privée d'hélicoptère, la durée de la formation modulaire, à temps partiel, est variable

Conditions d'admission

- 18 ans minimum lors de l'inscription à l'examen
- licence PPL H
- bonnes connaissances en anglais (ATPL-H/IR + bonnes connaissances en mathématiques et physique)
- certificat d'aptitude médical

Titre obtenu

- licence de pilote professionnel-le d'hélicoptère CPL-H ou ATPL-H/IR.

Contenu

Branches spécifiques à l'hélicoptère

- connaissance générale des aéronefs-hélicoptères
- préparation du vol et performances
- procédures opérationnelles
- principes de vol

Branches communes à l'avion

- droit aérien
- performances humaines
- météorologie
- navigation
- radiotéléphonie/communications VFR

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Bonne représentation spatiale
- Sens de l'orientation
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Calme et sang-froid
- Facilité pour les langues

Perspectives professionnelles

Les pilotes d'hélicoptère ont de meilleures perspectives d'embauche en Suisse, en particulier dans sa zone alpine, que dans les pays plats. En effet, la topographie accidentée de notre pays rend souvent nécessaire l'utilisation de ces engins très maniables. Les pilotes d'hélicoptère expérimentés sont recherchés. Par contre, les jeunes pilotes ont de la peine à trouver un premier emploi. Certains optent pour des postes de guide, d'assistant-e de vol, ou de mécanicien-ne au sein d'une compagnie d'hélicoptères et se forment en parallèle de leur travail.

Perfectionnement

Les pilotes d'hélicoptère peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation complémentaire lors du passage vers un autre type d'hélicoptère
- formations supplémentaires spécifiques: atterrissages en montagne, vols de transport avec charges extérieures, vols de nuit, vol aux instruments, décollage dans les couches nuageuses ou le brouillard, etc.
- qualification d'instructeur-trice de vol à moteur

Remarque: les pilotes d'hélicoptère sont régulièrement soumis à un examen médical. Chaque année, elles et ils sont astreints à un vol de contrôle obligatoire pour le renouvellement de la licence.

Pour plus de détails, consulter [swishelicopter.ch](https://www.swishelicopter.ch).

Professions voisines

- Contrôleur de la circulation aérienne ES/Contrôleuse de la circulation aérienne ES
- Instructeur de vol à moteur/Instructrice de vol à moteur
- Pilote ES/Pilote ES
- Pilote militaire/Pilote militaire

Adresses

Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)
Section Ecoles d'aviation et aviation légère
Papiermühlestrasse 172
3063 Ittigen
Tél.: +41 58 466 70 07
<https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home.html>

SPHAIR
c/o Aéro-club de Suisse
Maihofstrasse 76
6006 Lucerne
Tél.: +41 41 375 01 06
<https://www.sphair.ch>

Swiss Helicopter Association - SHA
Kapellenstrasse 14
Postfach
3001 Berne 1
Tél.: +41 58 796 99 60
<https://www.sha-swiss.ch>

Swiss helicopter SA
Rte de l'Aérodrome 43
1663 Epagny
Tél.: +41 26 921 23 23
<https://www.swishelicopter.ch>